



Maintenant ils veulent privatiser l'École ! Comme pour la réforme des retraites : c'est NON !

Le mardi 11 avril, une nouvelle loi intitulée « pour l'école de la liberté, de l'égalité des chances et de la laïcité » a été étudiée par le Sénat. Ce projet de loi concentre en 12 articles les attaques contre le Statut et l'École publique voulues par le président Macron et ses alliés. En bref :

- Création d'écoles et d'établissements publics autonomes, sous contrat avec l'État, gérés à la manière des établissements privés
- Évaluation des enseignants par le directeur qui serait doté d'une autorité hiérarchique
- Choix des enseignants par le chef d'établissement
- Possibilité de recrutement par contrat direct entre le chef d'établissement et l'enseignant
- Possible dérogation aux obligations réglementaires de service et à la répartition horaire des enseignements
- Séparation de la formation des enseignants du 1^{er} et 2nd degré
- Instauration de la bivalence au collège et au lycée
- Renforcement des jardins d'enfants
- Interdiction de signes religieux pour les parents qui accompagnent les sorties
- Port obligatoire de l'uniforme...

Ainsi, en pleine mobilisation contre la réforme Macron-Borne des retraites, alors que le ministre effectue ses annonces sur les salaires en feignant de ne pas voir le rejet de son « Pacte » par la totalité des organisations syndicales, alors que les personnels refusent et se mobilisent contre les suppressions de postes programmées qui ont des conséquences dramatiques sur les conditions de travail, le gouvernement et ses alliés multiplient les provocations !

Dans le même temps, le Haut Conseil des finances publiques rend un avis le 4 avril 2023 sur le projet de loi de programmation militaire (PLPM). Le Haut Conseil explique que « *le PLPM, conjointement aux lois de programmation déjà votées, contraint les autres dépenses du budget de l'État. Celles-ci devraient ainsi baisser en volume pour respecter la trajectoire du projet de loi de programmation...* »

En clair, pour financer les augmentations de budgets militaires (+ 30 %), il convient de s'en prendre aux retraites et aux autres budgets de l'État, à commencer par celui de l'École.

Ce projet de loi présenté au Sénat s'inscrit pleinement dans cette perspective : s'en prendre au Statut des personnels et à l'École publique, développer la contractualisation, augmenter la charge de travail des personnels en les mettant sous pression hiérarchique permanente... Le tout pour réduire le coût du travail et faire des économies d'échelle.

La FNEC FP-FO refuse de voir l'École publique ainsi bradée au détour d'une loi initiée par le Sénat, tout comme elle refuse la contre-réforme des retraites, le « Pacte » Ndiaye, les suppressions de postes...

Le président Macron et le gouvernement cherchent par tous les moyens à tourner la page des retraites. L'École publique est dans leur viseur. Mais ils sont plus que jamais fragilisés. Raison de plus pour poursuivre la mobilisation !

La FNEC FP-FO appelle les personnels à répondre à l'appel de l'intersyndicale en se mettant massivement en grève le jeudi 13 avril et à participer à toutes les initiatives les jours suivants : jusqu'au retrait !

Montreuil, le 13 avril 2023